

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

**Jeudi 18 juin 2015 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2014 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les plans des zones de dangers naturels, périmètres A et B (intégration de la carte des dangers naturel au plan d'aménagement local).
3. Discuter et approuver les comptes 2014 de la commune mixte de Crémines.
4. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2015.
5. Divers

Dès le 18 mai 2015, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Comptes 2014 du SSGV
- Plans des zones de dangers naturels
- Comptes 2014 de la commune mixte de Crémines

Un recours en matière communal peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 6 mai 2015

Le Conseil communal